**III. Expérience d’écologie industrielle en Algérie et dans le Monde**

**III.1. Expérience d’écologie industrielle En Algérie**

L’expérience de l’Algérie dans le domaine de l’écologie industrielle ou d’une manière générale, dans le développement durable, est à ses premiers pas. Néanmoins, une volonté politique s’est fait sentir ces dernières années dans les domaines de l’énergie, de l’environnement et du recyclage aussi.

**Domaine de l’énergie**

Les revenus pétroliers étaient en baisse depuis 2014. Pour faire face à ce choc, un programme de développement des énergies renouvelables est défini en mai 2015. Ce programme repose sur l’énergie solaire et éolienne et prévoit la mise en place de 22 GW d’ici l’année 2030.

Le programme, une fois opérant, va permettre d’économiser 300 milliards de m3 de gaz qui sera destinée à l’exportation. L’Algérie comptait augmenter sa capacité de raffinage par réhabilitation des anciennes raffineries (Skikda Arzew Alger) et par la construction de cinq nouvelles raffineries d’une capacité de 30 millions de tonnes. Aussi, une volonté politique est engagée : dans la tarification des ressources énergétiques, afin de pousser la population à la réduction de leurs consommations ; et l’interdiction des équipements qui ne répondent pas à l’exigence de l’économie d’énergie (systèmes à faibles rendements).

**Domaine de l’environnement**

L’Algérie a été classée 42ème pays dans le monde en matière de protection de l’environnement (1er pays arabe et 2ème en Afrique) en 2011, sur 153 pays étudiés, selon un classement effectué par des chercheurs américains de l’environnement, en s’appuyant sur des mesures comme la qualité de l’air, de l’eau, de la biodiversité,….. .

Selon le même classement, en 2016, elle recule à la 83ème place (Tunisie 53 France 10).

L’Algérie adopte des stratégies pour la préservation de l’environnement. Il s’agit ici de :

- la préservation de l’eau, des sols, des forêts, des écosystèmes

sensibles : Littoral, Steppe, Sahara,

- la dépollution industrielle,

- la gestion des déchets,

- la lutte contre la désertification des Steppes : barrage vert lancé en

1970 (long de 1500 km et large de 20 km).

**Domaine du recyclage**

Si l’Algérie parait assez-bien classée dans le domaine de l’environnement, elle est très en retard dans le domaine du recyclage. En effet, sur le volume des déchets, tous types confondus, estimé à 13,5 millions de tonnes/année dont 60% recyclables, seulement entre 5 et 6% sont exploités par voie de recyclage. Le non recyclage coûte 300 millions euros/année à l’Algérie.

On peut citer des exemples concrets d’écologie industrielle en Algérie dans la partie symbiose industrielle du chapitre quatre.

**III.2. Expérience d’écologie industrielle dans le Monde**

La première expérience significative au monde d’écologie industrielle est apparue au Danemark, sur le site de Kalundborg. Cette expérience est devenue une référence mondiale d’écologie industrielle.

Six organisations différentes se sont regroupées depuis les années 70 :

- la mairie de la ville,

- une centrale électrique (thermique principalement en charbon),

- une raffinerie,

- une entreprise de plâtre,

- une entreprise pharmaceutique,

- une entreprise de traitement de sols.

Le fonctionnement de ce site repose sur le concept de la gestion raisonnable des matières premières et des déchets entre industries voisines, d’où la création d’un véritable écosystème industriel où chaque entreprise se nourrit des rejets des autres.